



**Communiqué de l'Union Départementale CGT du Pas-de-Calais,
de la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services
Publics du Pas-de-Calais et de la Fédération CGT des Services
Publics**

Hénin-Beaumont : non à la criminalisation du mouvement social !

Nous avons appris ce matin la mise en garde à vue de notre camarade René Gobert, secrétaire général du syndicat CGT des Territoriaux d'Hénin-Beaumont.

Selon nos informations, cette garde à vue est consécutive à une plainte déposée par le maire FN d'Hénin-Beaumont relativement à des contenus mis en ligne sur Facebook par notre camarade.

Depuis plusieurs mois, notre camarade est victime de pressions, mutation arbitraire, sanction disciplinaire, ... Cette situation a retenu toute notre attention et nous a conduits à engager différentes démarches de soutien à René et à son syndicat.

Ce matin, une rencontre était prévue avec le maire qui devait recevoir une délégation composée des secrétaires généraux de l'UD, de la fédération et des principaux responsables de la CSD. Compte tenu de la mise en garde à vue de notre camarade, la délégation CGT a décidé d'annuler sa participation au rendez-vous.

Nous affirmons notre soutien à René Gobert et notre refus de la criminalisation du mouvement social. Nous appelons nos militants à la vigilance et les informerons rapidement de l'évolution de la situation.

Lens, le 30 septembre 2016